



COLLECTE

CONSIGNE

IL EST PRÉFÉRABLE D'UTILISER DE LA CORDE DE JUTE POUR ATTACHER LES BALLOTS DE BRANCHES, PLUTÔT QUE DE LA CORDE SYNTHÉTIQUE, DU RUBAN ADHÉSIF, DE LA BROCHE OU TOUT AUTRE CORDAGE NON COMPOSTABLE.



ACCEPTÉ

- Poubelle munie de poignées d'une capacité approximative de 100 L
- Bac roulant de 120 à 360 L avec une prise européenne (sauf bac bleu)
- Sac de papier brun conçu pour les résidus verts
- Sac de plastique transparent ou orange

POIDS MAXIMAL DE 25 KG PAR POUBELLE OU PAR SAC ET DE 100 KG PAR BAC

NOTE

RÉSIDUS VERTS



OUI

- Feuilles mortes
- Branches de diamètre inférieur à 5 cm
Attachées en ballots.
Max. 1,5 m de long et 40 cm de diamètre.
- Résidus de tonte de pelouse
Il est préférable de les laisser au sol après la tonte.
- Fruits tombés de vos arbres
- Fleurs, plantes et autres résidus végétaux, sans terre (aiguilles de résineux, retailles de haie, mauvaises herbes, végétaux malades...)
- Sciure et copeaux de bois
- Citrouilles et balles de foin
- Épluchures de maïs

NON

- Tourbe - Pots à fleurs
- Terre, roches, sable
- Branches de 5 cm de diamètre ou plus et bûches
- Cordage synthétique

BRANCHES DE 5 CM DE DIAMÈTRE ET PLUS ?
ALLEZ À L'ÉCOCENTRE (SANS FRAIS) OU FAITES
APPEL AU SERVICE DE DÉCHQUETAGE DE LA VILLE
AU 450 449-8115 OU À UN ÉMONDEUR PRIVÉ.

VOUS POUVEZ SORTIR VOS RÉSIDUS VERTS LA VEILLE À PARTIR DE 20 H
ET JUSQU'À 8 H LE JOUR DE LA COLLECTE.